



# Non à l'obligation 'vaccinale' et à la dictature sanitaire

Le projet de loi « relatif à la gestion de la crise sanitaire » prévoit l'extension du pass sanitaire et l'obligation vaccinale pour les personnels des établissements de santé. Il contient des mesures graves en terme de discrimination, de droit du travail et de protection des données personnelles :

- Tri des usagers pour l'accès aux soins,
- Menace de suspension sans salaire avec un licenciement à la clé,
- Non-respect du secret médical et des données personnelles qui y sont rattachées...

Parallèlement le gouvernement accuse les personnels des établissements de santé d'être des irresponsables, des égoïstes et des criminels en puissance, alors que l'on constate toujours des fermetures de lits, un manque de personnels et une dégradation constante des conditions de travail.



Pétition : Loi sanitaire et Régressions sociales à venir.

**CGT-GHPP**

TEL : 04 75 53 44 91

Poste : 44 91

SMS : 07 55 50 55 73

[cgt@ghp-portesdeprovence.fr](mailto:cgt@ghp-portesdeprovence.fr)



Ensemble



Site WEB  
CGT-GHPP.FR



CGT-GHPP  
Montélimar

Permanences au  
local **CGT**

situé au  
2<sup>nd</sup> étage du Galoubet

**Lundi - Mercredi  
Vendredi**

8h30 - 16h00

Autres créneaux horaires  
sur Rendez-Vous

**Ce jeudi 5 août le Conseil Constitutionnel  
doit rendre son avis sur ce projet de loi  
c'est pourquoi nous organisons un**

**Rassemblement des Personnels Hospitaliers**

**Jeudi 5 Août 2021**

**à 14h**

**devant l'Hôpital de Montélimar**